

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 55 (1968)
Heft: 11: Universitätsbibliothek Basel - Bürogelände, Banken
Rubrik: Résumés français

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La bibliothèque de l'Université de Bâle

713

1962-1968. *Architecte: Otto H. Senn FAS/SIA Bâle*

Sis sur l'emplacement même de la construction déjà existante et sans en interrompre l'activité, le nouveau bâtiment de la bibliothèque de l'Université de Bâle fut mené à bien en deux étapes. La parcelle se trouve placée à l'intersection de deux rues qui se coupent en un angle à 60 degrés tandis que le jardin botanique la borde sur le troisième côté. Au carrefour, l'ancienne construction comportait un bâtiment d'entrée comprenant une grande salle de lecture, la resserre des livres longeant l'une des rues, ce qui devait permettre, lors de l'agrandissement, la construction d'une seconde resserre symétrique le long de l'autre rue. Toutefois, en 1962, date de l'échéance des travaux d'agrandissement, il ne fut plus question d'un bâtiment symétrique; ceci, partiellement à cause de considérations stylistiques et, d'autre part, du fait que les aménagements du bâtiment central ne répondaient plus aux exigences d'une organisation moderne en la matière.

Pendant les travaux de la première tranche, dont le WERK traita précédemment, (11/1966) on édifia, en premier, le bâtiment pour l'administration-exploitation, ce qui constitua, pendant une période, l'aile symétrique de l'ancienne bibliothèque. Puis on tira parti de l'emplacement formé entre les deux édifices pour implanter la nouvelle salle de lecture surmontée d'une coupole. Du fait de leur emplacement, les deux ailes formant un angle de 60 degrés, il en résulta un modèle de base pour l'édification partielle de triangles équilatéraux qui se résolvent en hexagone. Pour terminer, on rénova le bâtiment de l'entrée, en sorte que de l'ancienne construction, il ne reste plus que la resserre des livres.

L'édifice est articulé en fonction de ses utilités: le domaine des usagers, mobilisant le bâtiment de tête et l'étage principal de l'édifice central, la resserre des livres dans les quatre sous-sols du bâtiment de la cour et l'administration dans les divers étages de l'aile de la première étape. En venant du carrefour, le visiteur pénètre dans le bâtiment et y accède par l'escalier et le hall. Au-dessus de celui-ci se trouve l'étage principal qui comprend la salle des catalogues et celle des prêts, une salle pour la lecture des films et pour les photocopies. De là on pénètre dans la salle de lecture qui s'élève sur deux étages avec la loge de surveillance et une salle pour les prêts de livres. Contiguës à celles-ci l'on rencontre de plus petits salons de lecture pour les périodiques et les manuscrits; des pièces de travail pour candidats au doctorat et chargés de cours. Certains de ces salons ont accès aux sous-sols par un escalier.

La resserre des livres occupe la surface de la cour qui est le noyau de la construction. Une rangée de fenêtres orne chacun des quatre étages, offrant aux regards la verdure du jardin en pente. Les commandes s'effectuent par pneumatiques et les livres parviennent au client par une bande transporteuse. Cela permet de n'employer qu'un homme pour desservir un étage.

La Banque cantonale de Schaffhouse

722

1967. *Architectes: Walter M. Förderer, Schaffhouse et Bâle; Hans Zwimpfer, Bâle*

Ce bâtiment apporte une contribution à la tâche ardue que présentent les constructions dans l'exiguïté des vieilles villes. Une entreprise bancaire, aussi grande que rationnelle devait s'intégrer, à l'échelle, au cœur de la cité historique de Schaffhouse. Le volume de la construction fut morcelé en de nombreuses unités tandis que le matériau et les coloris devaient s'adapter à la vieille ville sans devenir, pour autant une reconstitution historique.

Venant du faubourg, le client pénètre dans le grand hall à deux étages. La disposition différenciée des guichets, séparés les uns des autres par des parloirs, encerclent le rez-de-chaussée. L'accès aux chambres fortes du sous-sol s'effectue par un ascenseur; quant à la direction, département hypothécaire et crédits, ils sont logés au premier étage. La comptabilité et la correspondance se trouvent au second. Sous les toits lambrissés du troisième, il y a une cantine qui peut également servir de salle de conférences.

Le bâtiment professionnel de Bässersdorf

728

Projet de *Walter M. Förderer, Schaffhouse et Bâle*

Au terme d'un aménagement régional, la superficie en question fut considérée comme périphérie du centre sur lequel le propriétaire du terrain et son architecte W. M. Förderer construisirent un immeuble locatif avec magasins au rez-de-chaussée. L'utilisation du terrain se trouvant de l'autre côté de la rue est encore en suspens. Actuellement cet emplacement restreint ne permet pas encore un second bâtiment du genre de l'immeuble locatif et le propriétaire n'est pas d'accord d'en financer un. Ceci est la raison pour laquelle l'architecte conçut un bâtiment professionnel qui se développe lentement dans le cadre des volumes permis en s'adaptant progressivement à l'extension et à l'importance du bourg.

Une construction sur socle dont les murs de pourtour renfermeront un grand chantier sera bâtie en premier. Le bâtiment professionnel s'élèvera, provisoirement, à l'intérieur dudit pourtour. Entre celui-ci et la construction centrale se forment des espaces libres qui pourront être recouverts si besoin en est. La vue de ce provisoire est cachée aux passants.

La Caisse d'épargne et de prêts de la ville de Soleure

734

1966. *Association d'architectes: Wirz+Spärisen, Soleure*
Architecte-décorateur: Fritz Maurer, Zürich

Le nouveau bâtiment de la Caisse d'épargne de Soleure est situé à l'ouest du centre de la vieille ville. Deux maisons furent démolies afin d'obtenir l'emplacement nécessaire au bâtiment bancaire de cinq étages. Il s'agit d'un squelette d'acier à supports apparents dont les murs mitoyens sont en béton. Des plaques en calcaire soleurois, grossièrement taillé, recouvrent la façade de la construction d'acier. Au rez-de-chaussée se trouve le hall des principaux guichets, soigneusement étudiés pour la convenance des clients.

Le Crédit suisse de Soleure

738

1966. *Architecte: H. Spärisen SIA, Soleure*

Dans la vieille ville, entre deux rues situées à des niveaux différents, il fut possible de créer un espace sur l'emplacement de sept vieilles maisons et diverses petites cours. Le nouvel aménagement comprend aussi cinq différentes maisons. Le bâtiment bancaire lui-même est accessible des deux rues; la différence de niveaux fut exploitée pour le raccordement des sous-sols. Au rez-de-chaussée se trouvent les pièces à guichets puis, au premier, le secrétariat et au second une salle de conférences. Les étages suivants sont loués mais pourront être intégrés et servir ultérieurement à la banque. Sur cet emplacement les fouilles archéologiques et la protection des murs romains compliquèrent considérablement les travaux. D'autre part, certaines parties des constructions furent réemployées dans l'édifice actuel.

Série et module dans les nouveaux travaux de Richard Paul Lohse

739

par *Eugen Gomringer*

Au cours de ces dernières années les expositions des œuvres de R. P. Lohse (né en 1902) se multiplièrent aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Dans ces manifestations se trouve démontrée la déduction presque concertée de son travail qui se meut dans un cadre consciemment restreint de l'art constructif. Ces moyens créateurs, tôt reconnus, sont parachés depuis les années quarante. Lohse voit aujourd'hui la flexibilité infinie basée sur la série et le module là où naguère il voulait établir, d'une fois à l'autre, des structures tectoniques. L'auteur analyse six compositions de l'artiste lesquelles confirment combien toute œuvre revêt une apparence dissemblable et prouve la multiplicité de ses méthodes créatrices.

L'atelier des textiles du Bauhaus, 1919-1931

744

par *Gunta Stadler-Stölzl*

Gunta Stadler-Stölzl, femme tisserand, née à Munich en 1897, se fixa en 1931 à Zurich. Elle rallia en automne 1919, donc dès le début, le Bauhaus, à Weimar, en qualité «d'apprentie» d'abord, ensuite comme «compagnon», puis figura parmi les «maîtres» à partir de 1927. Les mémoires de Gunta Stadler-Stölzl offrent un intérêt particulier du fait de sa participation étroite aux débuts hésitants de Weimar, du rôle décisif qu'elle joua dans l'évolution des ateliers du textile jusqu'à l'achèvement et le transfert à Dessau (avril 1925). Après avoir surtout exécuté des pièces uniques, la recherche expérimentale systématique concernant la fonction des nouvelles matières fut entreprise dans les ateliers de Dessau; ceci grâce aux commandes passées par l'industrie et ainsi furent obtenus des résultats probants dans ce nouveau domaine.